



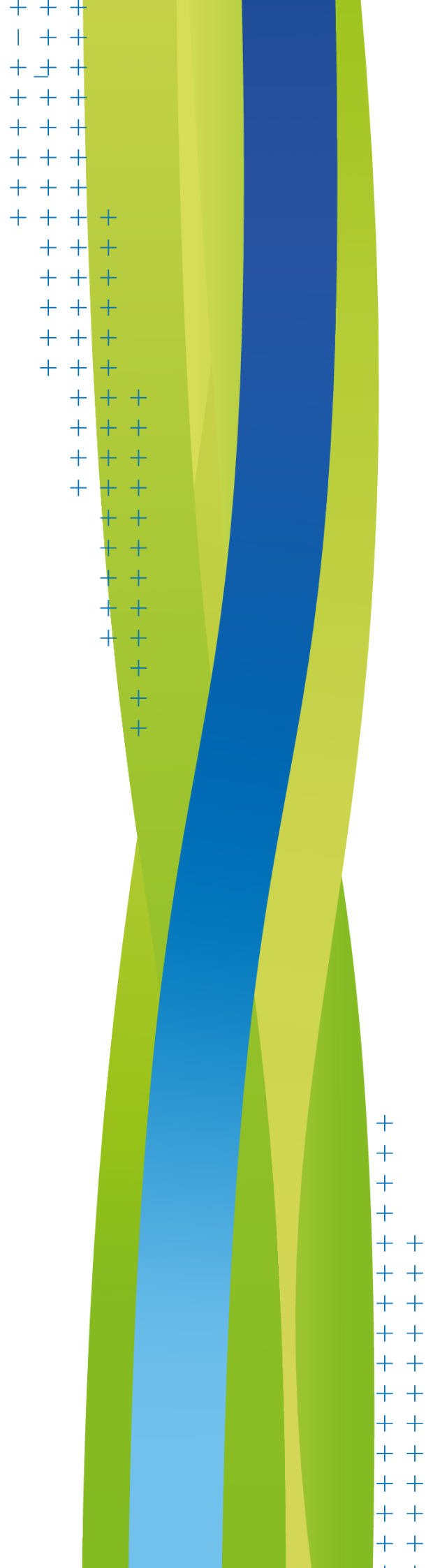
**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

Réunion publique à Mesnil-Saint- Nicaise

Compte-rendu

20/09/2022

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION GENERALE ET ACTUALITE DU PROJET	3
2.1. Présentation	3
2.2. Temps d'échange avec le public.....	4
3. LE CANAL DANS LA SOMME, DANS L'EST DE LA SOMME	4
3.1. Présentation	4
3.2. Temps d'échange avec le public.....	5
4. LE CALENDRIER ET LA DEMARCHE GRAND CHANTIER CANAL SEINE-NORD EUROPE	7
4.1. Présentation	7

Le mardi 20 septembre 2022, de 18h30 à 20h40, dans la salle polyvalente de Mesnil Saint-Nicaise.

Participants : 90

Intervenants :

Pierre-Yves BIET, SCSNE, Directeur Partenariats et Territoires

Elody COFFIN, SCSNE, Directrice du Territoire Santerre-Haute-Somme

Éric LE VACON, ONE, Directeur des études du Secteur 2

1. INTRODUCTION

Jacques MERLIER, Maire de Mesnil Saint Nicaise, introduit la réunion. Il remercie la Société du Canal Seine-Nord Europe de venir informer les habitants du territoire sur l'avancée du projet ; ainsi que les participants pour leur présence en nombre.

Frédéric DEMULE, Maire de Nesle, Conseiller départemental de la Somme, membre du Conseil de Surveillance de la SCSNE, indique être satisfait de l'intérêt que les riverains accordent au projet, qui représente une opportunité pour le territoire. Le projet prévoit en effet la création de 6000 emplois sur l'ensemble des 107 kms parcourus par le canal. Il souligne que le Conseil Départemental de la Somme est un acteur important en tant que contributeur financier au projet à hauteur de 80 millions d'euros, aux côtés de l'Union Européenne, l'Etat, et les autres collectivités territoriales concernées. 26 communes seront traversées dans le département dont certaines verront la construction de ponts, d'écluses, ainsi qu'un grand projet du côté de Cléry-sur-Somme : le Pont Canal de la Somme.

Il remercie la SCSNE pour l'organisation de ces rencontres locales. Enfin, il conclut en rappelant que le Canal n'est plus un projet mais une entreprise déjà commencée.

Aurélié PICQUE, PARIMAGE, modératrice de la réunion, présente le déroulé de la réunion, ainsi que les intervenants. La soirée est organisée en 3 grands temps, chacun suivi d'un temps d'échange avec le public :

- Présentation générale et actualité du projet
- Le Canal dans la Somme, dans l'est de la Somme
- Le calendrier et la Démarche Grand Chantier Canal Seine-Nord Europe

Un film est présenté en introduction.

[Le film est disponible sur la chaîne YouTube du Canal Seine-Nord Europe.](#)

2. PRESENTATION GENERALE ET ACTUALITE DU PROJET

2.1. PRESENTATION

Pierre-Yves BIET rappelle que la Société du Canal Seine-Nord Europe, SCSNE, a été spécialement créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du Canal. Son rôle est avant tout le pilotage d'un marché de conception détaillée du canal, le pilotage des marchés de travaux, et l'information/communication sur le projet. Le chantier durera plusieurs années, mobilisant 6000 personnes, ce dans un contexte d'éco-performance.
Cf. diapositive 8.

Le projet dans le territoire Santerre-Haute-Somme est actuellement dans une phase d'études de conception détaillée. Au cours de celles-ci sont abordées la maîtrise foncière ainsi que l'autorisation environnementale, qui fera l'objet d'une enquête publique en 2023.

Cf diapositive 10.

Trois points sont ensuite développés par Pierre-Yves BIET :

- L'alimentation en eau du Canal. *Cf. diapositives 14-17.*
- L'agriculture. *Cf. diapositives 18-20.*
- L'environnement. *Cf. diapositives 21-22.*

2.2. TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

Pas d'interventions.

3. LE CANAL DANS LA SOMME, DANS L'EST DE LA SOMME

3.1. PRESENTATION

Ellody COFFIN présente le projet dans la Somme et décrit son découpage en secteurs. La réunion présente le secteur 2, qui inclut la Communauté de communes du Grand Roye (CCGR) à travers la commune d'Ercheu, puis la Communauté de communes de l'Est de la Somme (CCES) et ses communes bord à canal jusqu'à Saint-Christ-Briost. Le projet se poursuit ensuite en Haute-Somme pour d'autres secteurs de travaux.

Cf. diapositive 25.

Elle détaille ensuite le calendrier du projet.

Cf. diapositive 26.

Éric LE VACON et Ellody COFFIN présentent ensuite :

- Le tracé du Canal Seine-Nord Europe en Santerre et ses ouvrages annexes. *Cf diapositives 27-28*
- Les 4 types d'ouvrages d'art qui seront construits dans la Somme pour les rétablissements routiers. *Cf. Diapositives 29-30.*
- Les terrains de dépôt et les aménagements environnementaux et paysagers prévus dans le cadre du projet. *Cf. Diapositives 31-33.*
- Les ports intérieurs. *Cf. diapositive 34.*
- Le rétablissement de la voie ferrée Amiens-Laon. *Cf. diapositive 35.*
- Le Pont-Canal de la Somme (PCS). *Cf. diapositives 41-45.*

La maquette 3D numérique du projet est présentée. Elle est disponible sur la chaîne YouTube du projet et sera actualisée prochainement.

3.2. TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

Le devenir du Canal du Nord

Participant : *Merci pour cette présentation. Que va devenir le Canal du Nord actuel dans le nord du secteur ?*

Pierre-Yves BIET : A l'époque de la concertation sur le Canal Seine-Nord Europe, VNF s'était engagé à organiser un dialogue avec les élus et acteurs économiques (professions agricoles, chambre de commerce, ...) afin de réfléchir au devenir de ces canaux existants. Des réunions se sont tenues et ont permis de dessiner un futur possible pour le Canal du Nord. La partie latérale à la Somme a vocation à perdurer, puisqu'elle fait partie d'un itinéraire fluvial global permettant de joindre d'autres réseaux de canaux.

Frédéric DEMULLE : L'accord de Voies Navigables de France a déjà été donné. Cependant, cela doit être validé par les ministères.

Pierre-Yves BIET : Concernant le Canal du Nord, VNF se chargera de l'établissement de nouveaux itinéraires, en discussion avec le Département. Le Canal du Nord hors de la Vallée de la Somme sera toujours en activité, et mis en connexion avec l'écluse de jonction d'Allaines sur le Canal Seine-Nord Europe. Sur le secteur entre Allaines et Moislains, le Canal du Nord sera comblé et renaturé – il s'agit d'un des grands aménagements environnementaux du projet.

La concertation

Participant : *Entre Languuevoisin et Moyencourt, on avait trois ponts, et entre Morchain et Licourt on avait trois ponts. Lors de concertations, on s'est rendu compte que cela entraînait un gaspillage de terres agricoles. Pour donner suite aux échanges, on a trouvé un terrain de concertation et supprimé deux ponts sur les six. Je remercie la SCSNE pour cela, il s'agit d'une preuve de bonne volonté et de vraie concertation.*

Pierre-Yves BIET : Effectivement, le travail avec vous a permis d'améliorer le projet. L'objet de ce type d'études est aussi une optimisation pour éviter les emprises sur des propriétés privées.

Escale de plaisance

Participant : *Pourquoi utilisez-vous les dimensions des péniches Freycinet pour l'escale de plaisance, alors que si jamais plus tard des bateaux de croisières plus longs que les péniches Freycinet naviguent le canal, ils ne pourront pas accoster ? Quel impact aura le chantier sur le réseau routier dans les petits villages ?*

Pierre-Yves BIET : Les paquebots fluviaux sont pris en compte dans le projet avec deux postes d'amarrage de 135 mètres prévus au sein du port de plaisance d'Allaines. Cela permettra une conjonction de sites remarquables, et un espace fort de développement du tourisme fluvial. La seconde question trouvera sa réponse dans la dernière partie de l'intervention, consacrée au chantier.

Acoustique

Participant : *Je voudrais des explications au sujet du bassin de virement. Concernant les nuisances des bateaux pour les riverains, quelles sont les mesures envisagées afin de réduire la pollution des moteurs et le bruit ?*

Pierre-Yves BIET : Le canal est soumis à une réglementation acoustique. Elle est présentée dans le dossier d'autorisation environnementale que vous pourrez consulter en mairie lors de l'enquête publique environnementales de l'automne 2023. Des modélisations du bruit généré sont effectuées et doivent être conformes à la réglementation, de nuit comme de jour. Au regard du flux de bateaux et de la distance du bassin de virement, le bruit est inférieur aux seuils prévus par la réglementation. La quasi-totalité des bateaux qui circuleront sont des modèles plus récents, et auront des propulseurs d'étraves, qui permettent d'éviter le bruit de moteur lors du virement par un virage plus simple. Le Canal mesurera 60 mètres de large, et les premières habitations seront situées à 400-500 mètres. Le bruit perçu sera donc lointain.

Éric LE VACON : Sur l'ensemble du Canal, les objets qui génèrent le plus de bruit sont les écluses. Sur les bassins de virement, le bruit est plus discret, il s'agit d'une petite partie du trafic fluvial.

Trafic routier

Participant : *Quelles seront les conséquences sur le trafic routier ?*

Pierre-Yves BIET : Une fois le Canal en exploitation, l'activité générée sera liée aux ports intérieurs exclusivement.

Nathalie GAL, responsable du service Canal Seine-Nord Europe de la Région Hauts-de-France, pilote des ports intérieurs : La Région a tenu plusieurs réunions publiques au sujet des ports intérieurs, et notamment une réunion consacrée aux impacts des ports. En phase exploitation, les ports auront un impact sur la circulation routière, en particulier sur les routes desservant ces futures infrastructures (derniers kilomètres). La Région apporte une attention particulière aux traversées de communes dans les itinéraires depuis/vers les autoroutes. Les prochaines réunions sur les ports intérieurs permettront de présenter les résultats des études de trafic.

Participant : *On a milité depuis 15 ans pour une route entre Nesle et l'autoroute A29 le long du Canal. Il faudrait faire une réserve foncière pour cette route pour le jour où on en aura besoin.*

Frédéric DEMULLE : Le Conseil Départemental – comme le Conseil Régional – sont dans l'attente du résultat d'une étude de trafic pour estimer le nombre de véhicules (poids lourds compris) sur l'axe Mesnil-Licourt, et pour déterminer sur quel axe ils vont s'orienter par la suite.

Jacques MERLIER : Pour le moment il n'est pas question d'un contournement de Mesnil-Saint-Nicaise. Le Conseil Départemental envisage d'obliger les camions à passer par Curchy, et rattraper l'axe Roye-Péronne.

Frédéric DEMULLE : Les Maires et le Conseil Départemental sont conscients qu'il s'agit d'un sujet épineux. Le pouvoir du Conseil Départemental, et du Maire, peut interdire un certain tonnage sur les routes. Cela

ne supprimera pas la totalité de la circulation, mais peut aider en attendant une décision du Conseil Régional.

Participant : *C'est un débat qui existe depuis plusieurs années, la traversée de Licourt existe. Mais je ne suis pas convaincu qu'avec un nouveau trafic fluvial, il y aura une diminution du trafic routier dans Licourt. Je pense qu'il faut faire le contournement de Licourt et de Mesnil.*

Frédéric DEMULLE : Je suis tout à fait d'accord concernant l'augmentation du trafic à venir sur notre secteur. Le projet va effectivement supprimer environ 500 000 camions sur l'autoroute A1, cependant le trafic routier général ne diminuera pas.

Pierre-Yves BIET : Il nous faut trouver l'équilibre entre le développement de l'activité, l'emploi, l'économie et les sujets d'impacts.

Frédéric DEMULLE : Dans la Somme, on peut évoquer le contournement de certaines communes, qui ne sont pas financés par le projet Canal Seine-Nord Europe, mais directement par des collectivités et le Conseil Départemental.

4. LE CALENDRIER ET LA DEMARCHE GRAND CHANTIER CANAL SEINE-NORD EUROPE

4.1. PRESENTATION

Pierre-Yves BIET explique qu'une seconde phase d'archéologie préventive est en cours dans la Somme, sous l'égide des services étatiques. En fonction des résultats obtenus, des fouilles peuvent avoir lieu. Ces recherches se dérouleront en 2023-2024, rendant possible fin 2024-début 2025 le démarrage des travaux principaux.

Éric LE VACON présente un premier aperçu des mesures, dont on peut dégager 3 phases principales :

- Rétablissement des communications (réseaux, voiries).
- Terrassement.
- Equipement du canal.

Pierre-Yves BIET ajoute que toutes ces phases seront accompagnées d'une communication fréquente, via la diffusion de lettres d'information notamment, pour informer les riverains sur l'avancement des travaux. Il évoque ensuite la Démarche Grand Chantier, co-pilotée par la Région des Hauts-de-France et par la Préfecture régionale.

Cf. diapositive 50.

En conclusion, il ajoute que toutes ces informations peuvent être retrouvées sur le site internet du Canal Seine-Nord Europe : <https://www.canal-seine-nord-europe.fr>